Le Port Atlantique La Rochelle veut réguler les escales des croisiéristes

lundi 30 janvier 2023, par lpe

Le début de l'année est toujours l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée et de présenter les projets. Le Port Atlantique La Rochelle n'a pas dérogé à la règle avec une présentation mardi dernier en préambule à sa soirée de vœux à La Sirène.
Avec un peu plus de 9,6 millions de tonnes de marchandises traitées sur le Port en 2022, c'est le retour à une activité "normale" après les turbulences de ces trois dernières années même si la crise énergétique et le contexte géopolitique ne semblent pas avoir eu un impact significatif sur l'activité.

"*Par ordre d'importance en termes de volumes, la filière céréales et oléagineux se classe toujours en tête (42%). Portée par le blé, elle affiche un volume global de 4 millions de tonnes avec une évolution positive de 23,4%*" soulignait Baptiste Gouin, directeur marketing et patrimoine.

Les produits pétroliers représentent de façon stable 30% de l'activité portuaire, les produits du BTP 11%, les vracs agricoles 9%, les produits forestiers et papetiers 6% et les autres produits 2%, notamment les colis lourds en forte baisse du fait de la fin du chantier éolien en mer au large de St Nazaire.

La part modale (transport ferroviaire) avait fortement chuté en 2021 en raison de la fermeture des voies pour travaux ; elle est de nouveau opérationnelle avec un niveau de 12,8% qui concerne majoritairement (à 94%) les vracs solides (céréales).

La réparation navale apporte une certaine activité sur le site avec à disposition deux formes de radoub dont le taux d'occupation est proche du maximum possible (80%).
A noter la création de la **marque Sea Pole La Rochelle** qui réunit des acteurs de la construction navale, collectif destiné, notamment, à améliorer les performances.

Une réflexion territoriale autour de la filière croisières

Si les escales des navires de croisière constituent une manne économique pour les commerces et entreprises locales, une réflexion est toutefois menée au regard de l'impact carbone qu'elles génèrent. Pour rappel, en 2022, ce sont 33 escales qui ont été enregistrées pour un total de 35 jours d'escale et 66000 passagers. En 2021, il n'y en a eu aucune. « *C'est une filière qui pose questions* » rappelait Michel Puyrazat, Président du directoire du Port, avant d'ajouter : " *Un port est fait pour accueillir les navires, nous devons mener une réflexion ensemble - acteurs du tourisme, CCI, Coopérative Carbone, Ville, Agglo - Un premier diagnostic global a été fait en avril 2022. Une enquête a été menée auprès de 1300 croisiéristes, commerçants… le bilan carbone a aussi été calculé… La dernière réunion a eu lieu le 23 janvier 2023. Notre objectif : diminuer de 40% d'ici 2030 le nombre de jours d'escales programmées pour des navires « classiques ».*
2022 a aussi été l'année du constat de nombreuses annulations. ***Nous voulons choisir et ne plus subir****. Eviter les périodes de sur-fréquentation touristique du 10 juillet au 31 août. Eviter les escales les*

dimanche et lundi car les commerces sont fermés. il nous faut donc redéfinir les modalités de réservation, adapter le lieu de dépose en centre-ville : Place Verdun au lieu du Mail, mettre en place des supports d'information adaptés, une signalétique… Privilégier les mobilités douces."
11 actions ont donc été définies dans un plan et le travail va s'engager avec les compagnies de croisières. "*Nous ne voulons plus accepter les réservations massives*". Le règlement d'exploitation du Port devrait donc être modifié comme à Bordeaux, Marseille… En cohérence avec les politiques touristiques du territoire qui sont en cours d'élaboration. A La Rochelle toutefois, le branchement électrique à quai n'est pas envisagé pour le moment en raison d'un coût trop élevé face à la fréquentation.

Des investissements toujours soutenus

Le Grand Port Maritime La Rochelle a investi quelques 9 millions d'euros pour le port en 2022 : réhabilitation du quai Alcyone, dévoiement des pipelines du viaduc, réhabilitation de plusieurs hangars. Les entreprises portuaires poursuivent aussi leurs investissements de l'ordre d'une dizaine de millions d'euros.
Pour 2023, les investissements du port pourraient dépasser les 20 millions d'euros.

Le Port bénéficie du soutien de l'Union Européenne pour l'approfondissement des accès nautiques. Les travaux sont à venir avec la mise en place d'un centre de traitement des sédiments à terre.
Parmi les projets également la création d'une plateforme mixte civile et militaire, qui devrait être opérationnelle au printemps 2024.

"*Nous avons aussi la volonté d'aller plus loin dans les projets d'éolien offshore au large de l'Ile d'Yeu, de Noirmoutier, voire Oléron. Nous travaillons avec les ports de Bayonne, Bordeaux et Rochefort Tonnay-Charente au sein d'un consortium des ports de Nouvelle-Aquitaine (Aquitania Ports Link) sur l'éolien flottant. Nous devons anticiper pour être prêts !*"

Un développement durable

Inscrit dans la démarche de territoire zéro carbone, le Port Atlantique mène des actions notamment de développement des EnR avec une filiale dédiée à l'autoconsommation sur site.
De plus, il poursuit la lutte contre la déforestation importée grâce à de nouvelles technologies qui permettent de tracer à la parcelle près d'où viennent les imports.
Bientôt l'accès à Seapolar sera possible : ce sont des indicateurs environnementaux sur l'activité du port.
Des bornes pour les véhicules électriques de service du Port sont déjà opérationnelles mais d'autres vont être déployées pour les acteurs du port.

A noter l'initiative Shipping Days, 23 & 24 mars à La Rochelle. Un salon dédié aux acteurs des colis lourds qui se tiendra à La Rochelle et dont le Port Atlantique est à l'initiative. "*Nous souhaitons avec nos partenaires valoriser les atouts logistiques en France. Un peu comme à Anvers et Rotterdam mais en plus petit.*" Une façon aussi de donner de la visibilité au Grand Port Maritime.

Plus : www.larochelle.port.fr

CR